

Expulsion de la lycéenne Kenza : deux maires de l'agglomération de Rouen demandent au préfet d'agir

Nicolas Mayer-Rossignol et Luce Pane, maire de Sotteville-lès-Rouen, ont adressé un courrier au préfet, mardi 26 janvier, pour statuer en faveur de Kenza, menacée d'expulsion.

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de Kenza Sahed, résidant à Rouen depuis 9 ans, élève de terminale générale scolarisée au lycée Les Bruyères (Sotteville-lès-Rouen) depuis 2018.

"Une élève particulièrement investie auprès de ses camarades"

Mais qu'elle s'apprête à passer son baccalauréat dans des conditions COVID extrêmement difficiles, elle a reçu récemment la notification de quitter le territoire de la France.

Elle est arrivée en France en 2018. C'est une élève particulièrement investie auprès de ses camarades et profondément engagée dans la vie de sa classe et de son lycée. Elle a d'ailleurs contribué à le mettre en avant en remportant avec ses camarades le concours Euroscola, un concours auquel participent des établissements de toute l'Union Européenne.

"Une décision injuste et absurde"

Kenza est une élève ambitieuse qui en plus de son baccalauréat prépare aussi un diplôme de 3^{ème} année à Paris. Il s'agit donc d'une élève parfaitement intégrée qui mérite, comme tout élève, le droit de poursuivre son parcours fondamental à l'éducation et surtout de ne pas en être privée par une décision injuste.

Nous sollicitons de votre part un réexamen de sa situation administrative, afin que Kenza puisse poursuivre sa scolarité le plus sereinement possible.

En vous remerciant par avance de l'intérêt avec lequel vous examinerez notre demande,

"Nous sollicitons un réexamen de sa situation administrative"

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos salutations distinguées.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen

Luce PANE
Maire de Sotteville-lès-Rouen

Nicolas Mayer-Rossignol et Luce Pane ont adressé mardi 26 janvier 2021, un courrier au préfet dans lequel ils dénoncent une « décision injuste et absurde ». (©Montage Canva – AF 76actu)

Publié le 27 Jan 21 à 10:34

L'élan de solidarité pour Kenza ne faiblit pas. Mardi 26 janvier 2021, Nicolas Mayer-Rossignol, maire de [Rouen](#), a adressé aux côtés de Luce Pane, maire de [Sotteville-lès-Rouen](#), un courrier au préfet pour statuer en faveur de la jeune femme.

À lire aussi

Cette lycéenne de 18 ans au parcours brillant, scolarisée depuis deux ans au lycée [Les Bruyères](#), est menacée d'expulsion depuis fin

décembre 2020. Les deux élus font état d'une « décision injuste et absurde ».

« Nous lui demandons *[au préfet, NDLR]* de réexaminer la situation administrative de la lycéenne Kenza Sahed. Rouen et notre agglomération seront toujours un territoire de cœur, ouvert et accueillant », martèle Nicolas Mayer-Rossignol.

De nombreux soutiens

Du soutien, Kenza n'en manque pas. Plusieurs professeurs ont défendu la situation de cette élève « ambitieuse » et « investie » qui prépare notamment l'atelier Sciences Po. Une [pétition](#) a été lancée afin de soutenir la jeune femme. En quelques jours seulement, près de 3000 signatures ont déjà été récoltées.

« Si j'ai choisi la France, c'est que j'ai l'objectif de réussir ma vie et d'avoir un avenir brillant », assure de son côté la lycéenne. Elle garde espoir que sa situation soit régularisée de manière pérenne et continue de travailler afin de décrocher son baccalauréat cette année.

La préfecture répond

« Les services de l'État sont prêts à l'accompagner pour qu'elle puisse déposer une demande régulière. Si elle souhaite poursuivre des études en France, il lui est tout à fait possible de retourner en Algérie et demander un visa étudiant auprès des autorités consulaires françaises », note la préfecture.

Et d'ajouter : « Cela lui permettra de revenir sur le territoire tout en se conformant à la législation en vigueur. A titre exceptionnel, le préfet a accepté [de lui] accorder un titre de séjour à cette personne. »

Partagez